

Conditions Générales de Vente – Discipline Formation

1. Objet

Les présentes CGV encadrent la vente de prestations de formation (SST, Premiers secours, Gestes qui sauvent, Secours enfant & nourrisson, Initiation DAE) proposées par Discipline Formation à ses clients particuliers et professionnels.

2. Offres & programmes

Descriptions, durées et objectifs figurent sur le site. Les contenus pédagogiques peuvent être ajustés par le formateur pour garantir l'atteinte des objectifs.

3. Public, prérequis & accessibilité

Les prérequis sont précisés dans chaque fiche formation. Discipline Formation s'efforce de rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap ; une étude d'aménagement est réalisée sur demande.

4. Modalités & capacités d'accueil

- SST : session ouverte à partir de 4 personnes, jusqu'à 10 maximum.
- Autres formations : pas de minimum, devis gratuit pour les groupes (jusqu'à 10 personnes).
- Dates : fixées d'un commun accord (intra) ou selon calendrier (inter).

5. Tarifs & devis

Les prix sont indiqués en € TTC par personne. Les devis sont gratuits et précisent les éventuels frais supplémentaires (déplacement, location de salle).

6. Inscription & contrat

L'inscription est confirmée par devis signé ou tout document contractuel transmis par Discipline Formation.

7. Paiement

Le paiement intégral doit être effectué avant le début de la formation, condition nécessaire à la participation.

- Modes acceptés : virement bancaire, PayPal, carte bancaire (via lien sécurisé).
- Entre professionnels : sont également acceptés règlement par mandat administratif, chèque ou tout autre moyen prévu au devis.
- Aucun règlement différé n'est possible.

8. Annulation / report (client)

- >14 jours ouvrés avant la formation : sans frais.
- 8 à 14 jours ouvrés : facturation de 50 %.
- ≤7 jours ouvrés ou absence : facturation de 100 %.
- Un report unique peut être proposé quand c'est possible.

9. Annulation / report (Discipline Formation)

En cas d'empêchement (insuffisance d'inscrits, indisponibilité formateur/salle, force majeure), Discipline Formation propose un report ou rembourse les sommes perçues pour la session annulée.

10. Rétractation (consommateurs – ventes à distance)

Délai légal de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Si la formation débute avant la fin du délai avec accord écrit du client, la part exécutée reste due ; si la formation est intégralement exécutée avant la fin du délai, aucun droit de rétractation ne subsiste.

11. Assiduité & certification

La délivrance d'attestations ou certificats (ex. SST) est conditionnée à l'assiduité et à la réussite de l'évaluation prévue.

12. Propriété intellectuelle

Les supports de formation sont protégés ; toute reproduction ou diffusion sans accord écrit est interdite.

13. Données personnelles

Les données collectées servent à la gestion administrative et pédagogique. Droits d'accès, rectification, effacement ou opposition sur simple demande.

14. Responsabilité & assurance

Discipline Formation est assuré en responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité ne peut excéder le montant facturé pour la session concernée.

15. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement dû à un événement imprévisible et irrésistible (catastrophe, grève générale, épidémie, décision administrative).

16. Droit applicable & juridiction

Droit français. En cas de litige, une solution amiable est privilégiée. À défaut, compétence des juridictions selon les règles de droit commun.